Séance du Conseil général du 30 janvier 2020

RAPPORT DE LA COMMISSION

Préavis municipal n° 01/2020

CONCERNANT UNE DEMANDE DE CREDIT DE CHF 65'000 POUR L'AMELIORATION DE L'AMENAGEMENT DE LA SURFACE COMMERCIALE DANS LE BATIMENT DE SERVICES

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 33 et 36 du règlement du Conseil général, la commission désignée par le bureau du Conseil a reçu la Municipalité afin d'examiner le préavis susmentionné.

Cette rencontre a eu lieu le lundi 13 janvier 2020 dans la salle du Conseil Général de Villars-Ste-Croix à 20h.

Ont pris part à cette réunion :

Pour la Municipalité de Villars-Ste-Croix :

Monsieur Georges Cherix, Syndic

Madame Susanne Perrudet
Madame Nicole Cattano
Monsieur Christian Baur
Monsieur Vincenzo Camuglia

Pour la Commission de Villars-Ste-Croix :

Madame Claudine Cuérel

Madame Yvette Jenny

Monsieur André Mini (Président)

Monsieur Tahirou Komi (Rapporteur)

Excusé : Monsieur Luca Simonini

Monsieur le Syndic nous a décrit l'objet de notre commission en précisant que les habitants du bâtiment de services ont d'abord été reçus par la Municipalité. Il a ensuite cédé la parole à monsieur Christian Baur, en charge de cet objet.

Préambule :

- Le local est entièrement vide à ce jour.
- Monsieur Bourrecoud a repris tous les meubles qui lui appartenaient.
- Tous les potentiels repreneurs souhaitent proposer les mêmes services mais désirent y faire une petite restauration.
- De nouveaux meubles sont absolument nécessaires pour favoriser la location et l'exploitation de ce lieu.
- L'heure d'ouverture sera de 6h à 22h au plus tard

Discussions :

Après une présentation graphique (photos divers), diverses questions ont rapidement été posées à la Municipalité.

Les devis estimatifs ont été présentés aux membres présents de la commission afin d'étayer les chiffres en regard des travaux à réaliser.

Remarques :

La commission aurait souhaité recevoir au préalable le document relatif aux estimations des coûts avant la rencontre.

La commission aurait souhaité avoir des devis comparatifs afin de mieux comprendre les choix de partenaires par la Municipalité

Conclusion :

En dépit de ces remarques, compte tenu de tous les renseignements obtenus, les réponses à nos questions, et au vu de la conviction à l'unanimité sur la nécessité de réaliser ce projet afin de répondre à la demande de la population, la Commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante:

- Vu le préavis municipal n° 01/2020 du 16 décembre 2019
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

D'accepter le préavis tel que présenté,

D'autoriser la Municipalité à financer cette dépense de CHF 65'000.00 par la trésorerie courante.

D'amortir ce montant directement par le compte de fonctionnement, dicastère « bâtiment de services »

Villars-Ste-Croix, le 30 janvier 2020

Le Président

Le Rapporteur